

Extrait du Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique

<https://www.journal.coherences.com/article267.html>

# **Les espaces de vie cohérents**

- 5 Anthropologie appliquée - Communautés territoriales - Prospective et projets communautaires -

Date de mise en ligne : lundi 18 octobre 2004

---

**Copyright © Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique - Tous**

**droits réservés**

---

**L'urbanisme des villes a suivi l'évolution du monde industriel avec ses concentrations et ses déstructurations sociales au profit d'une rationalité de traitement de masse. De nouveaux territoires et des interrogations sur leur vocation et leurs projets font apparaître l'existence d'espaces ni ville ni campagne mais les deux imbriqués. On voit émerger ici ou là la notion très ancienne de "cités territoires".**

**L'urbanité est en mutation avec le renouvellement des notions de proximité et de distance avec Internet et les téléactivités ou téléservices. La spécialisation des espaces avec la séparation domicile travail en est au début de sa fin. Son coût exorbitant va conduire à repenser l'espace de vie communautaire à la fois comme lieu de résidence, de travail et de services permettant ainsi une urbanité plus riche et culturellement différenciée. La notion d'espaces de vie cohérents s'inscrit dans ce nouveau modèle d'urbanisme qui répondra aux aspirations et aux intuitions de beaucoup.**

Pour accompagner les tendances émergentes et les attentes qui se font jour, le développement d'unités urbaines constituant un espace de vie collective de proximité doté de caractéristiques spécifiques et répondant à des exigences particulières doit être envisagé. C'est un des concepts majeurs d'un modèle d'urbanisme à développer et un pilier de la réflexion prospective en la matière.

Un espace de vie cohérent est une unité de vie collective qui dispose d'une identité, d'un dynamisme et des conditions de vie et d'activité répondant aux évolutions du futur.

Les espaces de vie cohérents seront :

- ▶ des quartiers dans les zones de grande densité urbaine,
- ▶ des bourgs ou villages anciens,
- ▶ de nouveaux espaces à constituer progressivement à partir de la restructuration - des zones pavillonnaires ou peu structurées ou à partir de zones essentiellement rurales dont une partie sera éventuellement à urbaniser de cette façon dans l'avenir.

Une répartition communautaire plus solidaire des populations et des espaces de vie cohérents sera à prendre en compte en intégrant aussi les évolutions démographiques du futur, naturelles ou volontaires.

Les caractéristiques d'un espace de vie cohérent :

**Un espace d'habitation fortement identifié par ses habitants et à l'extérieur,**

Une image, une âme, une personnalité, un style, des repères urbains spécifiques identifiables (places, bâtiments, patrimoine, équipements, espaces publics, etc...) favorisant un sentiment d'appartenance et une histoire propre. Une charte de qualité spécifique pourra être établie dans chaque cas avec tous les acteurs concernés par la construction et l'aménagement.

### **Une composition sociale cohérente**

Bien que chaque espace de vie cohérent ait sa personnalité, ils doivent tous chercher leur meilleur équilibre entre les générations et leur renouvellement, entre des conditions sociales différentes, entre des personnes plus autonomes ou plus dépendantes ou handicapées tout en accueillant les différences de culture, de nouveaux habitants et en intégrant les personnes en difficulté ou en risque d'exclusion. Un objectif d'attractivité et d'équilibre démographique doit être ainsi assuré.

### **Un niveau d'activité économique suffisant, intégré à l'espace urbain**

C'est là un renversement nécessaire et possible par rapport au passé où on a parqué les activités économiques compte tenu des nuisances et des contraintes liées au phénomène de concentration et de masse. S'il en restera toujours la nécessité peut être dans des zones à repenser, il faut maintenant prévoir la réintégration de micro activités de tous ordres : services, commerces, artisanats, productions, bureaux. Bien évidemment les exigences en matière d'absence de nuisance et de qualité de l'environnement doivent être à la hauteur de l'excellence des conditions de vie et d'activité recherchés.

Cette caractéristique aura trois exigences :

- ▶ disposer d'une politique locale d'attractivité économique adéquate et la développer en permanence au niveau de chaque espace de vie cohérent,
- ▶ chercher à harmoniser localement population et emploi, l'un par l'autre,
- ▶ repenser les déplacements urbains compte tenu de la réduction des déplacements domicile - travail et domicile - services, publics et privés, ouvrant à d'autres conceptions des circulations, stationnements et modes de déplacements dans les espaces de vie cohérents et entre eux.

### **Une nouvelle distribution des services de proximité, publics et privés**

La demande de services évolue avec les conditions de vie, avec les possibilités technologiques comme Internet, avec l'allongement de la vie.

Les services à la petite enfance harmonisés avec les modes de vie parentaux, les services aux personnes âgées, troisième et quatrième âge, notamment avec le maintien à domicile, les services aux handicapés grâce aux évolutions technologiques qui permettent une meilleure intégration sociale et professionnelle, les services de formation tout au long de la vie qui permettent notamment des adaptations professionnelles plus constantes, tout cela va faire l'objet d'un développement considérable à anticiper.

Par ailleurs l'existence sur place d'un espace de services et de télé services administratifs, sanitaires et sociaux grâce à Internet et à des médiateurs disponibles permettra de rapprocher ces services des citoyens de façon plus cohérente et attractives, évitant de surcroît des déplacements. Des maisons ou lieux dédiés sont à imaginer comportant aussi des espaces conviviaux et des espaces citoyens propices aux concertations sur le lieu de vie.

Les services à la personne, les services commerciaux, les services de santé, les services éducatifs, les commerces et l'artisanat classiques sont aussi à re-développer au sein des espaces de vie cohérents. La condition pour que ces

services y soient viables c'est que l'équilibre, démographie - activités - services, y soit satisfaisant.

### **L'habitat**

La diversité démographique, sociale et générationnelle va demander une plus grande diversité de l'habitat et des conditions d'accès locatif, accession à la propriété, habitat collectif, habitat individuel et familial, etc... Plutôt que la ségrégation en catégories administrativement définies, il est préférable de penser plutôt à une diversification permanente et surtout évolutive.

On n'a pas assez intégré la diversité des conditions de vie et leur évolution permanente. Pensons aux personnes âgées dont il reste à concevoir des formes d'habitat satisfaisantes pour tous les âges, intégrées à la cité.

De même le besoin de lieux collectifs pour tous les âges sera de plus en plus grand et les solutions du passé pas toujours suffisantes.

### **L'animation**

Chaque espace de vie cohérent est un lieu d'animation de la vie sociale, par les associations, les activités sportives, culturelles, les loisirs, etc...

Il importe qu'un espace de vie cohérent trouve sa propre dynamique et ses propres activités et en même temps la coordination communautaire permettra d'établir des complémentarités et des synergies à l'échelle de l'agglomération de la ville ou du pays.

### **La participation des citoyens**

C'est dans des espaces cohérents à taille humaine que les citoyens peuvent le plus aisément prendre part à l'amélioration des conditions de vie et d'activité. Les espaces de vie cohérents sont donc la bonne échelle d'exercice d'une citoyenneté par la participation à des cercles de concertation. Ceux-ci sont à constituer chaque fois qu'un objectif est fixé dans un espace de vie cohérent. Leur objectif doit être l'évaluation du niveau de qualité (ou d'insuffisance) assorti de propositions d'amélioration réalistes et responsables. Cela suppose une intégration au niveau de chaque espace de vie et au niveau communal et communautaire d'une organisation de la concertation qui réclame notamment des compétences d'animation et de pédagogie.

### **Les services communautaires, les équipements collectifs et les transports**

C'est un domaine où les solutions propres à chaque espace de vie cohérent passent par une intégration à un niveau communautaire élargi (villes, agglomérations, pays, etc.) pour la répartition spatiale et les déplacements.

La communauté abrite aussi des zones d'activité, des services d'intérêt départemental ou régional ainsi que des espaces d'intérêt collectif. Tout cela justifie une conception d'ensemble du territoire communautaire et de la distribution des espaces de vie cohérents et leurs liaisons.

Toutes les communes rurales ou urbaines ont à participer à cette ambition communautaire tant pour l'existence sur leur territoire d'espaces de vie cohérents que pour les dispositions d'intérêt communautaire concernant l'espace les services et les transports.

## Les espaces de vie cohérents

---

Il est ainsi possible d'articuler une cohérence urbanistique territoriale d'ensemble avec son identité et sa personnalité avec une diversité des sites d'habitations, tous espaces de vie cohérentes, qui ont aussi leur personnalité et leur dynamisme propre. C'est un lien de concourance qui relie entre eux les espaces de vie cohérentes et définit ainsi l'unité de la communauté territoriale élargie.